



Syndicat Mixte de la région mancelle pour le stationnement des Gens du Voyage

Après la crise de l'année 2015 liée à la réforme de l'ALT (Aide à la gestion des terrains) qui a réduit de façon substantielle le soutien financier de l'État, l'année 2016 a permis de revenir à un climat plus apaisé au sein de notre Collectivité.

Avec un taux d'occupation de nos aires de stationnement proche de 60%, le SMGV a poursuivi sa mission d'accueil des Gens du voyage. Plus de 400 ménages ont ainsi été accueillis sur nos 13 terrains générant plus de 80 000 € de recettes usagers.

Nous avons eu à cœur de poursuivre les travaux d'entretien de nos terrains de façon à les adapter aux besoins des voyageurs et diminuer autant que possible les charges de fonctionnement.

L'effort financier consenti par les Collectivités membres et une gestion rigoureuse de nos finances permet au SMGV de disposer d'un solde de 166 000 € à la fin de l'année 2016 nous mettant à l'abri de difficultés de gestion.

Je tiens à saluer le travail de l'équipe du SMGV qui a su multiplier les propositions concrètes nous permettant de parvenir à ce résultat.

Je tiens également à remercier l'ensemble des Collectivités membres pour la confiance qu'elles témoignent à notre collectivité dans l'exercice de cette mission.

2016 a également été marquée par la décision des Communautés de communes (CDC) Aune et Loir et Bassin Ludois de rejoindre le SMGV à l'occasion de la réforme de la carte intercommunale portant ainsi à 16 le nombre d'aires de stationnement gérées par le SMGV. Cette extension de notre territoire vers la Vallée du Loir se poursuivra en 2017 avec la demande d'adhésion de la CDC du Pays Fléchois.

Enfin, 2016 a également été l'occasion d'actualiser le projet du Centre social « Voyageurs 72 » pour lequel nous avons accepté de porter notre participation annuelle à 0,19€ par habitant (+26%) de façon à soutenir les actions de ce partenaire indispensable à une bonne gestion de nos aires de stationnement.

L'année 2017 doit nous permettre de poursuivre collectivement le travail entrepris en assurant la gestion et l'entretien de 280 places de stationnement réparties entre 16 terrains.

Je souhaite également que cette année nous permette de régler définitivement le dossier de l'aire de grand passage dont le besoin se fait cruellement sentir.

Bien cordialement.



Christophe COUNIL
Président du SMGV
Conseiller départemental de la Sarthe

✉ **S.M.G.V.**
24 rue François Monnier
72100 LE MANS

☎ 02.43.84.13.60

☎ 02.43.86.64.91

✉ smgv-lemans@orange.fr



**Pour suivre en direct les places
disponibles sur les terrains**

<http://smgv-lemans.over-blog.com/>

Pour le SMGV, l'année 2016 aura été marquée par deux faits principaux :

■ Élargissement du SMGV vers la Vallée du Loir

Dans le cadre du projet de fusion des Communautés de communes (CDC) du Canton de Pontvallain, Bassin Ludois et Aune et Loir prévu à compter du 1^{er} janvier 2017, les CDC du Bassin Ludois et de Aune et Loir ont formulé une demande d'adhésion au Syndicat mixte pour le suivi de trois aires d'accueil situées sur les communes du Lude et d'Aubigné-Racan (dont une en limite de la commune de Vaas).

Ces demandes d'adhésion au SMGV ont été acceptées lors de la séance du Comité syndical du 11 octobre 2016 et sont effectives depuis décembre 2016 pour Aune et Loir et Janvier 2017 pour le Bassin Ludois.

Une réflexion a été menée autour d'un nouveau mode de gestion décentralisée, afin de diminuer les déplacements. Deux agents territoriaux ont été missionnés pour la prise en charge des 4 aires d'accueil de la nouvelle Communauté de Communes Sud Sarthe. Ce binôme prend ses fonctions au Lude et assure la gestion des terrains du Lude (8 emplacements), Cérans-Foulletourte (10 emplacements), Aubigné-Racan (*photo*) et Vaas (2 aires de 4 emplacements).

Pour des raisons de remplacement de leur agent d'accueil en congés maladie, une convention a été signée avec la CDC d'Aune et Loir pour que le SMGV assure, de novembre à décembre 2016, le suivi des 2 aires situées sur la commune d'Aubigné-Racan.

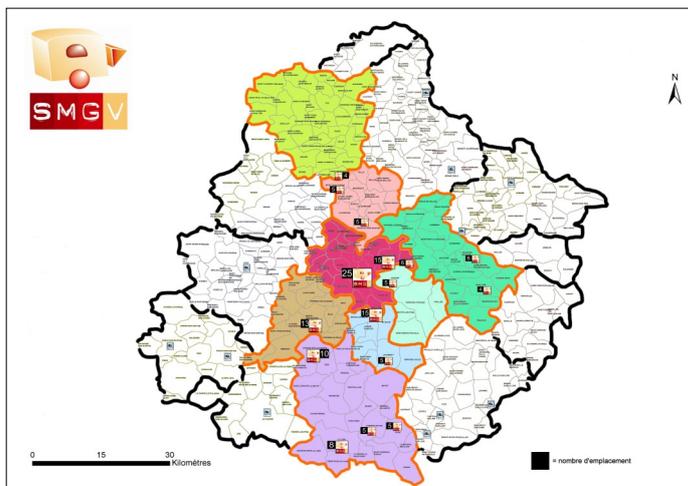
■ Aire de grands passages : de l'espoir à la déception

Depuis les travaux entrepris par l'ACO sur le terrain « Porsche » situé au Carrefour du Fresne, le SMGV ne dispose plus de terrain pour permettre le stationnement des grands rassemblements notamment lors de chaque période estivale.

Un travail mené en concertation avec les services de l'État et de Le Mans Métropole a permis de dégager une nouvelle opportunité sur une parcelle située chemin au bœufs, propriété de Le Mans Métropole. Des subventions ont été obtenues auprès de l'État (80 000 €), du Département de la Sarthe (60 000 €) et de l'ACO (40 000 €) afin de mener à bien les travaux d'aménagement de cette parcelle. Nous avons alors bon espoir de régulariser une obligation prévue par le schéma départemental pour l'accueil des gens du voyage !

Malheureusement, quelques riverains opposés à ce projet, ont vigoureusement réagi exerçant de multiples pressions envers la Préfecture, les élus et les responsables évangélistes dans le but de décourager ces derniers à y stationner par la suite. Les travaux ont donc été suspendus.

Le 30 septembre, à la demande du SMGV, Mme la Préfète a organisé une réunion pour faire avancer ce dossier. Mais, malheureusement, le dossier est toujours au point mort. Une déception importante, car non seulement la problématique des stationnements illicites des mois d'été n'est toujours pas réglée et de plus, il n'est plus certain à l'avenir de conserver les différentes aides financières nécessaires à l'aménagement d'une aire de grands passages dans l'agglomération mancelle. En effet, les travaux devront obligatoirement avoir commencé avant le 1er octobre 2017.



VIE ET GESTION DES TERRAINS

PLUS DE 82 000 € DE RECETTES « VOYAGEURS » EN 2016.



Le bilan annuel 2016 de l'activité des différentes aires de stationnement se décompose ainsi :

| Aires d'Accueil | Nombre d'emplacements | Occupation moyenne des emplacements | Taux d'occupation | Nombre de ménages accueillis | Recettes encaissées |
|----------------------|-----------------------|-------------------------------------|-------------------|------------------------------|---------------------|
| Mulsanne | 15 x 2 places | 9 / 15 | 58,28 % | 48 | 10.120,69 € |
| Roëzé-sur -Sarthe | 13 x 2 places | 3 / 13 | 22,49 % | 19 | 2.655,48 € |
| Saint-Jean -d'Assé | 5 x 2 places | 3 / 5 | 60,82 % | 18 | 2.663,14 € |
| Neuville- sur-Sarthe | 5 x 2 places | 2 / 5 | 35,57 % | 23 | 2.243,57 € |
| Yvré -l'Évêque | 15 x 2 places | 10 / 15 | 67,87 % | 61 | 16.037,33 € |
| Le Mans | 25 x 2 places | 19 / 25 | 75,14 % | 106 | 22.889,02 € |
| Changé | 5 x 2 places | 5 / 5 | 100 % | 9 | 5.633,42 € |
| Champagné | 6 x 2 places | 5 / 6 | 88,21 % | 23 | 7.316,63 € |
| Thorigné-sur-Dué | 6 x 2 places | 3 / 6 | 45,31 % | 49 | 3.413,43 € |
| Bouloire | 4 x 2 places | 1 / 4 | 29,37 % | 16 | 828,93 € |
| Ecommoy | 5 x 2 places | 3 / 5 | 65,63 % | 18 | 3.517,50 € |
| Cérans-Foulletourte | 10 x 2 places | 4 / 10 | 40,36 % | 28 | 4.103,05 € |
| Saint-Marceau | 4 x 2 places | 2 / 4 | 57,51 % | 17 | 1.107,69 € |
| TOTAUX | 118 x 2 places | 69 / 118 | 58,69 % | 435 | 82.741,95 € |
| | | Rappel 2015 | 65.23 % | 446 | 87 040,57 € |

En comparaison avec l'année précédente, le taux d'occupation 2016 est en baisse sensible (- 6,6%). Cette diminution de fréquentation entraîne inévitablement une baisse des recettes usagers (- 4.298,57 €). Plus précisément, il a été constaté que cette baisse est notamment liée à la période estivale. Au cours de l'été 2016, les familles se sont absentes plus longtemps de la région. Sinon, concernant les petits terrains, ceux-ci ont connu dans l'ensemble une stabilité de fréquentation du nombre de ménages accueillis.

Les tarifs applicables pour 2016 étaient les suivants :

- 0,18 € le kWh d'électricité et 2,36 € le m³ d'eau ;
- 1,70 € par nuit ;

Travaux 2016

Les principaux travaux réalisés sur les aires d'accueil et au siège du SMGV :

- Travaux de mise aux normes électriques des terrains d'Ecommoy et d'Yvré-l'Évêque pour 16 698,66 € ;
- Pose enrobé bitumeux sur les places gravillonnées du terrain de Changé et sur une partie du parking du personnel au Mans pour 18 100 € ;
- Modification d'une canalisation d'eaux usées à Neuville-sur-Sarthe et création d'une voie d'accès pour la collecte des OM sur l'aire de Thorigné-sur-Dué pour 9 184 € ;
- Installation de la télégestion sur le terrain de Saint-Marceau et modification de l'automate de l'aire de Thorigné-sur-Dué pour 7 067 € ;
- Acquisition et mise en place de 2 coffrets de protection EDF sur les terrains de Thorigné-sur-Dué et Bouloire d'un montant de 5 759 €.

État du personnel pour l'année 2016

Equipe administrative de direction (3)

- *Directeur* : Étienne PLESSIS
- *Gestionnaire* : Albert LE ROUX.
- *Assistante* : Charline GUILLIER

Equipe accueil et technique (10)

- *2 assistants du gestionnaire et agents d'accueil et d'entretien suppléants* : Joël CHAUVIN et Luc MARCHAND (en retraite le 30 décembre).
- *5 agents titulaires* : Gérard JEAN, Sébastien HERSENT, Patricia ROSSIGNOL, David LEROY (titularisé le 1er juillet), Céline VIGNON (15h / semaine).
- *1 agent stagiaire* : Romuald HAQUIN (depuis le 1^{er} octobre).
- *2 emplois d'avenir* : Ghislaine BOUHDIT, Jessy BLANCHARD (au 1^{er} février).
- *2 contractuels* : Erwan LE NOEN et Maxime BOULAY.
- Dominique FOUQUÉ licencié le 6 février pour inaptitudes physiques.



Bilan financier 2016

L'exercice 2016 se solde par des excédents de fonctionnement de 77 305,74€ et d'investissement de 39 854,42€ avec un reste à réaliser de 29 306,24€. En intégrant les résultats antérieurs, le solde de l'exercice 2016 s'élève à 165 992,77€.

■ SECTION DE FONCTIONNEMENT

| | | |
|---|-----------------------|-------|
| ♦ Recettes | 1 083 112,02 € | |
| - Participation des membres (1,43 € / hab.) | 494 625,10 € | 45,7% |
| - Aide de l'État à la gestion des terrains | 334 941,45 € | 30,9% |
| - Opérations d'ordre | 97 810,27 € | 9,0% |
| - Produit de service usagers | 82 741,95 € | 7,7% |
| - Atténuation de charges de personnel | 60 853,34 € | 5,6% |
| - Divers | 12 139,91 € | 1,1% |

| | | |
|---|-----------------------|-------|
| ♦ Dépenses | 1 005 806,24 € | |
| - Charges de personnels | 529 878,76 € | 52,7% |
| - Charges à caractère général | 203 493,48 € | 20,1% |
| - Dotation aux amortissements | 191 952,25 € | 19,1% |
| - Subvention Centre social Voyageurs 72 | 52 231,20 € | 5,2% |
| - Intérêts bancaires | 29 627,82 € | 2,9% |
| - Divers | 90,73 € | 0,0% |

■ SECTION D'INVESTISSEMENT

| | | |
|--|---------------------|-------|
| ♦ Recettes | 242 603,21 € | |
| - Dotation aux amortissements | 191 952,25 € | 79,1% |
| - Excédent de fonctionnement capitalisés | 35 003,29 € | 14,4% |
| - FCTVA | 15 647,67 € | 6,5% |

| | | |
|--|---------------------|-------|
| ♦ Dépenses | 232 055,03 € | |
| - Amortissement des subventions reçues | 97 810,27 € | 42,1% |
| - Travaux sur les bâtiments | 53 332,69 € | 23,0% |
| - Emprunts | 52 115,94 € | 22,5% |
| - Renouvellement matériel de transport | 17 185,64 € | 7,4% |
| - Équipements pour les aires | 5 841,79 € | 2,5% |
| - Logiciel + matériel informatique | 5 768,70 € | 2,5% |

Comité syndical

- 14 mars 2016
 - CA et compte de gestion 2015 ;
 - Bilan ALT 2015 ;
 - Bilan d'activité 2015 ;
 - Budget primitif 2016 ;
 - Modification TEP ;
 - Étude sur les travaux à réaliser ;
- 11 octobre 2016
 - Adhésion CDC du Bassin Ludois et CDC Aune et Loir ;
 - Présentation de l'organisation décentralisée du SMGV ;
 - Budget supplémentaire 2016 ;
 - Bilan travaux 2016 ;
 - Projet social « Voyageurs 72 ».
- 8 décembre 2016
 - DOB 2017 et participation financière des membres ;
 - Tarifs 2017 ;
 - Régime indemnitaire 2017.

Régulièrement se tient un temps de travail entre le personnel du SMGV, le Président et le Vice-président.

Travail en réseau

Le S.M.G.V. travaille régulièrement avec le Centre social départemental Voyageurs 72, le pôle social départemental et d'autres services intervenants auprès des gens du voyage, l'Inspection Académique, la Direction Départementale des Territoires, différents services de la Ville du Mans et du Mans-Métropole et le SCOT du Pays du Mans, notamment sur les questions de la scolarisation, de stationnements irréguliers et d'urbanisation.

Il travaille également chaque fois que nécessaire avec les services de Police et de gendarmerie.

Enfin, sur la question des grands passages, le SMGV participe au réseau régional mis en place depuis 2014.